

Genre et gouvernance Locale

Par Marie Antoinette Saya
Conseillère en genre
UAP/RDC- février 2006

Plan

- Bref rappel notions genre
- Gouvernance : origine et définitions
- État du genre
- Pourquoi genre et gouvernance?
- Enjeux

Rappel

Genre ?

28/05/2008

Marie Antoinette Saya *-genre et
gouvernance locale

- Genre :
- États des rapports sociaux entre homme et femme et la manière dont ceux-ci sont construits socialement et culturellement;
- Approche genre :
- Analyse des rapports sociaux inégaux entre homme et femme et recherche des réponses appropriées.

Gouvernance ?

28/05/2008

Marie Antoinette Saya *-genre et
gouvernance locale

- Apparition du terme « gouvernance » vers la fin des années 80 dans le vocabulaire de la banque mondiale lors des bilans sur la politique d'ajustement structurel menée depuis 1980.
- Évaluations des experts ont incriminé le cadre politico institutionnel défaillant des pays bénéficiaires de leur aide.
- Recommandations : agir en amont sur leur mode de gouvernement.
- Parce que les distorsions d'ordre politique sont à l'origine de la plupart des problèmes économiques rencontrés dans ces pays.

- Prise de conscience des institutions de Brettons Wood :
- Impossibilité de tout régler par des réformes économiques
- Impossibilité de continuer à reléguer les questions politiques et sociales au second plan ;
- Impossibilité d'intervenir directement dans le champ politique pour agir sur ces questions, alors ils ont utilisé un terme plus neutre « gouvernance ».

Avantages du Terme :

- Permet de libeller en termes techniques des problèmes politiques et éviter de parler de réforme de l'état.

Définition

28/05/2008

Marie Antoinette Saya *-genre et
gouvernance locale

- Elle se définit ***comme la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement;***
- ***ou l'utilisation de l'autorité politique et de l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d'une société en vue de son développement économique et social***

4 conditions sont énoncées à l'établissement de la bonne gouvernance :

- Instauration d'un état de droit qui garantisse la sécurité des citoyens et le respect des lois ;
- Bonne administration qui exige une gestion correcte et équitable des dépenses publiques,

- Responsabilité et imputabilité qui imposent que les dirigeants rendent compte de leurs actions devant la population et
- Enfin transparence qui permet à chaque citoyen de disposer et d'accéder à l'information sur la gestion du pays.

- L'état de droit est ici au cœur de la bonne gouvernance :
- Il s'agit de mettre en place un système de règles qui soient réellement appliquées à tous sans distinction;
- Et des institutions qui assurent une application appropriée de ces règles;

- D'où nécessité de la moralisation de la vie publique, en engageant la lutte contre la corruption ;
- Nécessité d'une bonne administration qui implique efficacité.
- La bonne gouvernance est en fait fondée sur un ensemble de règles de morale publique.

Gouvernance Locale ?

28/05/2008

Marie Antoinette Saya *-genre et
gouvernance locale

- Il s'agit de :
- L'utilisation du pouvoir dans la gestion ***des ressources économiques et sociales*** ***des*** entités décentralisées de base ou des organisations associatives en tenant compte des principes de l'éthique et des règles de transparence ***pour leur développement.***

Pourquoi genre et gouvernance Locale ?

28/05/2008

Marie Antoinette Saya *-genre et
gouvernance locale

Enjeux

- Nécessité de renforcer dans le cadre de la RECONSTRUCTION ET DE LA REFONDATION DE LA NATION, les capacités des acteurs locaux à mettre en œuvre un processus de développement qui réponde mieux aux aspirations et aux choix des populations.
- Lutter contre l'injustice sociale
-

- Augmenter la capacité d'influence (politiques, stratégies) des hommes et des femmes afin de modeler les structures publiques de façon à ce que la livraison des services soit basée sur les problèmes ressentis, et que les solutions proviennent avant tout de la population concernée.

- A) État du genre par rapport à la gouvernance et à la prise de décisions ?
- Savoir
- Avoir
- Pouvoir

En général en RDC, les femmes:

- ont moins accès:
- à l'éducation, à la formation, aux mécanismes d'information donc : **savoir faible** ;
- Aux biens de production, aux services de base donc : **avoir faible**;
- Aux mécanismes de prise de décision (faible participation) au sein des organisations gouvernementales, juridiques et du secteur privé ainsi que dans leurs collectivités et leurs foyers;
- Exercent moins de contrôle sur tous ces éléments: **donc pouvoir faible.**

- **B) Capacités des femmes**
- Peuvent diriger et mieux diriger;
- Promeuvent un changement et un développement durable et peuvent être actrices de ce changement;
- Ont la volonté des transformations sociales pour le bien être de tous;
- Ont la capacité de formulation des problèmes qui affectent la communauté;

- Leur réputation d'intégrité.
- Capacité de promouvoir la paix et la tolérance tribale;
- Vu leur nombre, il serait injuste de continuer à les exclure des structures de prise de décisions; des fonctions régulatrices, des dimensions prospectives pour l'équilibre environnemental et des recherches sur le futur .

Pour cela

- Les femmes doivent participer aux processus et aux structures de gestion des localités pour un changement perceptible des modes de gestion; des niveaux et des conditions de vie;
- Elles doivent participer à l'élaboration des plans locaux de développement préparés par des organes associatifs, mais discutés au préalable ensemble, en tenant compte de la programmation des territoires et des services publics.

- Exercer le contrôle citoyen
- Contribuer à la mise en place des instruments et mécanismes institutionnels et financiers réglementaires appropriés;
- Exiger des changements dans les méthodes de travail, les pratiques et les comportements induits par les programmes et compatibles avec les stratégies de bonne gouvernance.
- Choisir les personnes capables;

Contrôle citoyen

- Exiger des comptes de la part des élus locaux;
- Redévabilité des élus locaux ;
- Exercer des pressions pour l'obtention des changements;
- Connaissances sur différents rouages;
- Exiger l'amélioration de la qualité des services et la saine gestion des ressources publiques ;
- Renforcement de la responsabilisation et la transparence;
- Promouvoir le code des valeurs et d'éthique;
- Sanctionner les manquements.

Genre, Développement local et Gouvernance locale

- On ne peut parler de gouvernance locale sans parler du développement local est vice versa.
- Il ne peut y avoir développement national sans le développement local
- Les zones rurales regorgent des ressources

- Mais restent frappées par le sous développement à cause de la mauvaise gouvernance
- Exploitation et la gestion des ressources naturelles échappent au contrôle des populations et surtout des femmes,
- Les hommes et les femmes bénéficient peu des retombées positives de ces ressources.

Enjeux

- Préoccupations h-f doivent être prises en compte,
- Nécessité de trouver des voies et des moyens susceptibles de permettre aux populations de prendre en mains leur propre développement,
- Promouvoir une gouvernance qui favorise un développement participatif, équitable et durable; où les femmes seront aussi parties prenantes.

- Responsabilisation des populations
- Le développement local : gestion du terroir; eau- sol- végétation,
- Donc Lien étroit entre Développement et Gouvernance locale.

- Le développement local et la gouvernance doivent tenir compte des relations hommes femmes notamment:
- La division sexuelle et du profils d'activités
- L'accès aux ressources et aux bénéfices et leur contrôle
- Besoins et intérêts des femmes et des hommes
- Des facteurs qui influencent ces relations
- Des possibilités de transformation économiques ,sociale et culturelle.

- Je vous remercie de votre attention.

